

Chères villageoises, chers villageois, fidèle à son souci d'information, l'équipe municipale a le plaisir de vous transmettre le flash infos de novembre 2016. Nous restons à votre disposition pour davantage de précisions.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



La commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, de la Victoire, de la Paix et l'hommage à tous les morts pour la France se déroulera à 10 h au Monument aux Morts à Husseren-Wesserling.

Elle sera suivie à 10 h 45 de la même cérémonie à Mollau.

DÉCORATIONS DE NOËL

La Commune met des branches de sapin à disposition des habitants qui souhaitent décorer leurs maisons. Ces branches seront disponibles à l'arrière de la Mairie dès samedi 19 novembre 2016.

Pour les décorations de Noël de la commune :

Les habitants souhaitant se joindre à la journée de travail pour confectionner les guirlandes de sapin communales le samedi 19 novembre 2016 dès 9 h peuvent se signaler auprès de Claude Burgunder au 03 89 82 60 37 ou au 06 07 70 46 00.

Une collation sera offerte le midi en toute simplicité et dans la convivialité.

CONCERT DE NOËL



Le concert de Noël aura lieu en l'église Saint Philippe et Jacques de Husseren-Wesserling le samedi 10 décembre prochain à 20 h.

Le programme vous fera vivre cette année un Noël au Tyrol avec les Barg Alm Krainer ainsi qu'avec la famille Binder de Geishouse.

A l'issue du concert, nous vous proposerons de partager un vin chaud et des bredeles lors d'un moment de convivialité dans une ambiance festive. La corbeille et le produit de la soirée seront versés au profit de la fabrique de l'église.



FÊTE DES SENIORS 2016

La traditionnelle fête des seniors se déroulera le samedi 26 novembre 2016 à la salle polyvalente. Cette manifestation s'adresse à nos aînés dès l'âge de 70 ans. Les habitants concernés seront personnellement conviés par une invitation nominative.

FERMETURE HIVERNALE DE LA PLATE-FORME DE DÉCHETS VERTS

La plate-forme sera fermée à compter du samedi 10 décembre 2016. Cependant, si les conditions météorologiques le permettent, les personnes souhaitant déposer des déchets verts pourront récupérer la clé d'accès auprès du secrétariat de Mairie aux heures habituelles d'ouverture.

COMMANDE GROUPÉE DES SAPINS DE NOËL

Vous trouverez annexé au flash infos le bulletin de commande à retourner à la Mairie avant le vendredi 18 novembre pour commander votre sapin de Noël. La date de livraison vous sera communiquée ultérieurement.

TÉLÉTHON



La marche gourmande a permis de collecter 2 278,60 € au profit du Téléthon. Cette somme sera remise lors de l'événement national en décembre.

DU CÔTÉ DES TRAVAUX

Nos dépenses d'électricité pour l'éclairage public représentent environ 18000€ annuellement. Notre réseau d'éclairage public est obsolète et plusieurs candélabres vétustes sont en cours de remplacement car ils devenaient dangereux.

Les subventions accordées l'année dernière par le Ministère de l'Environnement vont financer une partie de ces travaux.



Lors du point « divers » du dernier Conseil Municipal nous avons créé une commission chargée de considérer d'un point de vue global notre installation d'éclairage public, de s'informer sur les technologies LED afin d'élaborer un programme de rénovation pour la rendre moins coûteuse, plus efficace et moins énergivore.

L'expérimentation du Jour de la Nuit menée le 8 octobre dernier a également permis à la commission de mesurer ce que représente une extinction totale de l'éclairage public dans notre village.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

RECENSEMENT

C'EST GRÂCE AUX DONNÉES COLLECTÉES QUE L'ON PEUT CONCEVOIR ET RÉALISER LES PETITS ET LES GRANDS PROJETS QUI VOUS CONCERNENT

→ POUR L'ÉTAT



→ Définir les politiques publiques nationales

→ POUR LES COMMUNES



→ € Établir la contribution de l'État au budget des communes

→ Décider des équipements collectifs et des programmes de rénovation

→ Définir le nombre d'élus au conseil municipal

→ POUR LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS



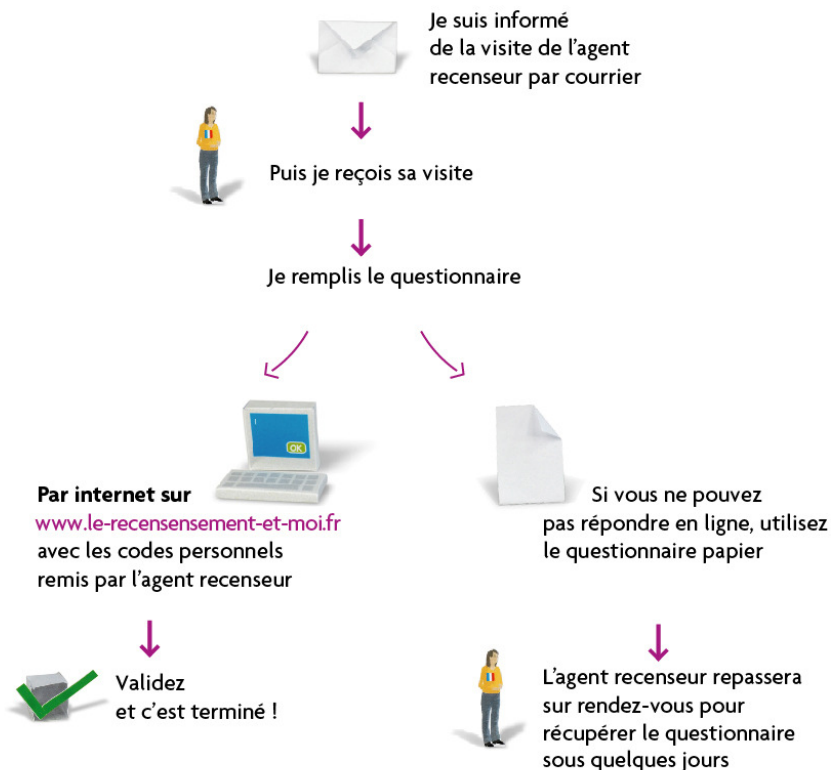
→ Ouvrir de nouveaux commerces
Construire des nouveaux logements



Pour l'ensemble de la population

En pratique :

COMMENT SUIS-JE RECENSÉ ?



Vous trouverez d'autres informations dans le flash de décembre 2016.

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2016 EN BREF

En séance du 14 octobre 2016 le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Autorise le 1^{er} Adjoint à solliciter une subvention au titre de la réserve parlementaire et de la DETR pour le chemin d'accès à la Maison Communale qui est nommé "Chemin du Dorfhus".
- Approuve l'avenant n° 1 à la convention portant création du service commun urbanisme avec la Communauté de Communes.
- Approuve la création d'un service commun pour la gestion de la main d'œuvre forestière au sein de la Communauté de Communes.
- Approuve la création d'un service commun pour les activités du périscolaire et des Nouvelles Activités Périscolaires au sein de la Communauté de Communes.
- Approuve l'inscription dans les statuts de la Communauté de Communes de la compétence "Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique : participation financière pour la mise en œuvre d'un réseau de très haut débit".
- **Demande que des moyens suffisants soient affectés au service des urgences de Thann.**
- Demande le rejet des accords TAFTA et CETA.
- Prend acte du rapport 2015 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, du rapport 2015 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement de la Communauté de Communes et du rapport d'activité 2015 du Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin.

TAFTA & CETA :
c'est quoi

TAFTA : Trans Atlantic Free Trade Area

CETA : Accord économique et de commerce global – Comprehensive Economic Trade Agreement

Cela concerne deux traités entre l'Union Européenne et les États-Unis (TAFTA), et le Canada (CETA) et sont en cours de finalisation.

Considérant :

- que les négociations ont lieu dans l'opacité la plus complète,
- que les droits exclusifs accordés aux investisseurs affaiblissent la démocratie en mettant en place un mécanisme d'arbitrage des différends entre investisseurs et États (ISDS) régis par des intérêts privés,
- que ces accords constituent une course vers le bas en matière de normes, de règlements et de lois,
- que la suppression des « barrières non tarifaires » et la « convergence des réglementations » est utilisée pour promouvoir une course vers le bas en matière de normes, de règlements et de lois, dans le domaine environnemental, social et sanitaire,
- que ces accords auraient un impact important sur l'agriculture permettant l'arrivée sur le marché européen de la viande aux hormones, du poulet au chlore et des OGM dans notre alimentation.

Notre conseil municipal a décidé de refuser ces accords et notre motion sera transmise à nos parlementaires ainsi qu'à la préfecture.

HÔPITAL DE THANN : tous contre la fermeture du service des urgences !

Outre la motion prise en commune, il semblerait que nous allons devoir nous engager dans une action de protestation afin de dénoncer la fermeture des services d'urgence de l'hôpital de Thann. A l'heure où nous rédigeons ce bulletin, nous attendons des nouvelles des autres communes du Pays Thur Doller pour fixer une date de manifestation commune afin de rendre ce mouvement le plus efficace possible.

Nous vous tiendrons informés en temps réel via les réseaux sociaux, notamment la page Facebook de notre village : <https://www.facebook.com/husseren>